



1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : Procédure Adaptée - Art. 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
4. Objet du marché : MP201810 Création d'un terrain synthétique au complexe sportif Nelson Paillou
5. Nombre de lots : 3
 Lot 1 : Terrassement - Voirie - Réseaux divers
 Lot 2 : Terrain synthétique - Equipements – Serrurerie
 Lot 3 : Réseaux secs - Eclairage
6. Prestations Supplémentaires Eventuelles (options) : Non
7. Variantes non autorisées – 3 variantes exigées
8. Lieu d'exécution : 31600 MURET
9. Critères (voir Règlement de la Consultation)

Sélection des candidatures :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles
- Situation juridique du candidat
- Moyens humains et matériels suffisants pour assurer la bonne exécution des prestations
- Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet de l'accord-cadre

Jugement des offres :

<i>Pour le lot n°1</i>	<i>Pour le lot n°2</i>	<i>Pour le lot n°3</i>
Prix des prestations – 60 %	Prix des prestations – 40 %	Prix des prestations – 60 %
Valeur technique de l'offre – 40 %	Valeur technique de l'offre – 60 %	Valeur technique de l'offre – 40 %

10. Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité :

<https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

11. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :

Envoi par courrier recommandé ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - Hôtel de Ville – 27, rue Castelvielh - BP 60207 - 31605 Muret Cedex ou sur Omniklès <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

12. Durée d'exécution : 3 mois et demi maximum

13. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.

14. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Une retenue de garantie sera appliquée.

15. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur Budget Principal de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.

16. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

17. Renseignements techniques & Renseignements administratifs : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

18. Date limite de réception des offres : **Lundi 14 mai 2018 – 10 H**

19. Délai de Validité des offres : 120 jours

20. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 12 avril 2018